La mairie
Rue de la Mairie
11570 CAVANAC

Tél : 04 68 79 61 34
cavanac.mairie@wanadoo.fr
Site : www.cavanac.fr

Facebook : Ville de Cavanac

Portable astreinte élus :
06 75 90 67 57

Horaire ouverture au public
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et les après-midi sur rendez-vous
Fermé mardi et jeudi après-midi

Sommaire

- **L'édito du maire**
- **Les infos municipales**
  - Conseil municipal du 04 février 2021
  - COVID et vaccination
  - Conseil municipal des enfants
  - Info Impôts
- **La vie associative**
  - La bibliothèque municipale
  - Les CMC
- **La vie du village**
  - « Préserver son dos »
  - Resto du cœur
  - Divagation de chiens
  - Etat-Civil
- **Les infos légales**

Bien Vivre à CAVANAC

Le bulletin de la Commune
N° 9 – Février 2021

Les infos municipales

Deux sentiments m'animent : celui de la joie et celui de l'incertitude. La joie de savoir que les vaccins sont efficaces mais l'incertitude et l'incompréhension de pas en avoir suffisamment afin de vacciner tout le monde. Un an que ce virus est apparu et place maintenant aux nouveaux variants.
Nous avons eu quelques remarques concernant le village. Il y a quelques temps encore les désherbants et pesticides étaient de mise. Nous sommes passés en Zéro-phyto «terre saine». On ne veut plus de ces produits nocifs pour la santé, tout le monde est bien conscient et je pense aussi que c'est le prix à payer pour vivre un peu plus sainement.
Il me revient la citation d'Antoine de SAINT-EXUPERY « Nous n'hériterons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.»
Evidemment l'herbe pousse plus vite à certains endroits. Les agents techniques font du mieux possible et s'en occupent petit à petit. Vous l'avez constaté, il y a beaucoup de travaux et bon nombre d'entre eux, sont effectués en régie afin d'éviter de faire appel à des entreprises, ce qui aurait un coût supplémentaire pour notre commune.
Je n'oublie pas non plus les agents administratifs et les Atsem qui, malgré cette situation très difficile, œuvrent pour que le service public puisse fonctionner de la meilleure façon possible.
En cette période difficile où il est impossible d'organiser des temps de rencontres et d'échanges, je reste à votre écoute ainsi que toute l'équipe municipale.
Prenez soin de vous et de vos proches,
Bien à vous.

Patrick SCHMITH

Conseil municipal du 04 février 2021

1 – Ouverture de crédits sur le budget 2021

En attendant le vote du budget 2021, en fonctionnement, les paiements des factures sont acceptés à la hauteur des mêmes crédits que l'année d'avant. En investissement, une délibération est nécessaire pour ouvrir un quart des crédits prévus l'année d'avant. S'ils ne sont pas suffisants pour le paiement de certaines opérations, un état des Restes à Réaliser peut être établi par le Maire sur des crédits déjà ouverts l'année d'avant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reprise d'un quart des crédits d'investissement 2021.

2 - Boulodrome

Le Maire présente le projet de création d'un boulodrome sur la parcelle AN 12. Un terrassement sera nécessaire pour aménager le terrain. L'électricité sera amenée pour l'éclairage public.

Pour faciliter l'accès, le Maire propose d'acquérir une partie de la parcelle AN 32. Le propriétaire propose de la céder à la commune pour l'euro symbolique. Les frais de notaires seront à la charge de la commune.

L'Assemblée approuve à l'unanimité.

3 – Remise gracieuse de loyer du café

Considérant que la crise sanitaire actuelle ne permet pas une exploitation du Café (pour mémoire 120 € la licence, 180 € location) une remise gracieuse est demandée par les gérants.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'une remise de loyer de 150 € pour les mois de Février et Mars soit 300 € au total.

4 – Dossier Technique Amiante

Les propriétaires de tout ou partie d'immeubles bâtis dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997, sont dans l'obligation de la mise à jour du Dossier Technique Amiante (DTA) avant le 31 janvier 2021.

Le Maire propose de commencer par le DTA de l'école dans un premier temps. Des devis seront demandés et l'entreprise la mieux disante sera sélectionnée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise le Maire à lancer la consultation de bureau d'étude et à choisir le mieux disant.

5 – Soutien à l'Occitan

Le Maire donne lecture du courrier de l'association IEO (Institut d'Etudes Occitanes) demandant l'amendement, en faveur des langues de France, de la réforme du lycée et du baccalauréat et la relance de leur enseignement.

Le Conseil approuve à l'unanimité et demande :

- le rétablissement de l'alignement du statut des langues régionales sur celui des langues et cultures de l'Antiquité,
- un statut autonome de l'enseignement de spécialité,
- l'amendement, en faveur des langues de France, de la réforme du lycée et du baccalauréat et la relance de leur enseignement.

6 – Gestion du Personnel

- Le Maire informe le Conseil d'une demande de recours gracieux concernant l'attribution de la NBI des agents de service techniques. Ils demandent un rappel depuis l'année 2016. La réclamation sera satisfaite.
- Le Maire informe de la révision du régime indemnitaire du RIFSEEP de certains agents en utilisant la modulation prévue dans la délibération initiale, ainsi que son souhait d'utiliser la part variable pour valoriser des agents qui le mérite.

COVID-19 et campagne de vaccination

Cette campagne cible en 1er lieu les personnes de plus de 75 ans, les professionnels de santé de plus de 50 ans ainsi que les pompiers et les aides à domicile âgés de plus de 50 ans.
En seconde phase, la vaccination concerne les personnes âgées de 65 à 74 ans et en 3ème phase l'ensemble de la population de plus de 18 ans.
Une plateforme téléphonique nationale a été mise en place pour orienter les personnes éligibles vers un centre de vaccination ouvert tous les jours de 6h00 à 22h00, il s'agit du : **0800 009 110**.

Conseil municipal des enfants

Le premier conseil municipal des enfants de l'année 2021 a eu lieu mercredi 3 février à la mairie.
C'est autour d'un petit déjeuner convivial que nos jeunes pousses se sont familiarisées avec les lieux. Tous les jeunes élus, Léa, Hanaé, Chloé, Cécilia et Gauthier étaient présents et ont pu exposer leurs différents projets.

Après discussion, quatre ont été retenus et sont à l'étude. Ils touchent à des domaines divers tels l'environnement, la sécurité routière, le bien vivre et le sport.
En effet, les enfants ont décidé de proposer un concours de dessin à l'école. Ceux sélectionnés seront apposés sur des panneaux à différents endroits du village et accompagnés d'un message de façon à sensibiliser les automobilistes à la prudence.
Pour ce qui est de l'environnement, ils souhaitent organiser un ramassage des déchets lors d'une randonnée autour de la commune. Celle-ci pourrait être organisée en lien avec les autres associations du village dès que les conditions le permettront.

Les grands s'occupent des petits ! Ils ont pour projet d'installer à la place de l'ancienne cantine (qui devrait être enlevée très prochainement), une structure de jeux pour les maternelles.
Enfin, Gauthier, le seul élu garçon a proposé de redéfinir le tracé du terrain de bicross.
Chacun est parti avec du travail et un nouveau rendez-vous est pris le mercredi 7 avril 2021 pour faire le point sur l'avancée des projets.
La nouvelle équipe est très impliquée, félicitations à elle !

Info Impôts

Je me pose une question sur :
- Mes impôts personnels ou professionnels,
- Mes factures locales,
- Une amende,
- Un paiement d'impôts, d'amendes, de cantine, de crèche, d'hôpital…

Vous pouvez vous connecter sur le site : www.impots.gouv.fr

La vie associative

La bibliothèque municipale de CAVANAC communique :

Gisèle, Josie et Chantal, les bénévoles de la bibliothèque, vous attendent pour des moments d'échanges, de conseils et de convivialité.

Elles vous accueillent **actuellement uniquement** le samedi matin de 10h à 12h.

La bibliothèque est située rue de la mairie (entre le foyer et le salon de coiffure). Le port du masque et le respect des gestes barrières y sont obligatoires.
L'adhésion et le prêt de livres sont gratuits pour tous.
Vous avez le choix parmi **2000 livres** pour adultes (romans, documentaires, fonds local et BD) **1850 ouvrages** pour la jeunesse (livres cartonnés pour les tous petits, albums, documentaires, romans et BD) et **une dizaine** de livres audio (adultes et enfants).
500 exemplaires sont prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Aude, bibliothèque avec laquelle des réservations sont possibles pour d'autres choix de lecture.

Vous pouvez consulter le fonds de la bibliothèque municipale sur le site : *http://mabib.fr/BibliothequeCavanac.*
Pour effectuer des réservations, demandez votre mot de passe et votre identifiant aux bénévoles.
A noter : Les dons de livres sont acceptés (sauf livres de poche) à condition qu'ils soient en très bon état et non obsolètes.

Les nouveautés du mois :
- « Ce qu'il faut de nuit » de Laurent Petitmangin
- « L'anomalie » de Hervé Le Tellier (Prix Goncourt)
- « La famille Martin « de David Foenkinos
- « Le sel de tous les oubliés » de Yasmina Khadra

Les CMC
Dans le respect des règles sanitaires, les marcheur(se)s ont repris leurs randonnées.

La vie du village

« Préserver son dos »
Ces ateliers qui devaient s'organiser en fin d'année 2020, sont reportés les **lundi 15 mars**, **29 mars et 19 avril 2021.**
Au lieu d'un groupe de 15 personnes, 3 groupes de 5 personnes seront proposés.
Vous pouvez contacter Janie MAURY au 06.29.52.56.70 pour tous renseignements.

Resto du cœur
Une collecte nationale est organisée le 5, 6 et 7 mars 2021. Nous vous proposons une collecte en mairie du lundi 1er au jeudi 4 mars (denrées alimentaires ou d'hygiènes non périssables). Nous porterons vos dons le 5 mars au Resto du Cœur.

Divagation de chiens dans le village
Pour éviter tout incident (avec des enfants, d'autres animaux, etc.), il est demandé **de maintenir vos chiens en laisse à proximité et dans le village.**
Merci par avance pour tous.

Etat-Civil
Nous souhaitons la bienvenue à Victor, Jean PINTO DELAS, fils d'Amandine VILLA et de Jean PINTO DELAS, né le 18 janvier 2021 à CARCASSONNE

Les infos légales
N° ISSN : dépôt légal en cours
Directeur de publication : Patrick SCHMITH
Comité de rédaction – Mise en page – Crédit photo : Françoise MALLEGOL-SCARAZZINI ; Jean-Louis DURAND